

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1409 Société : RMR

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MHAMDI MUSTAPHA

Date de naissance : 01/01/1951

Adresse : 5 RUE RADI TASS Agf N° 6

NASIRI CASA

Tél. : 06 70 64 28 60 Total des frais engagés : 4378 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/06/2023

Nom et prénom du malade : Dr. El Houssine BENABDALLAH Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : H.J.A

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 07/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/06/23			150,00	Dr Houssine BENBDALLAH Médecine Générale Casablanca - Tel: 06 66 88 69 99

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA MOSQUEE Docteur Dr. NABIL 16, Rue de l'Atlas - Maârif Casablanca Tél: 05 22 98 42 73	01/06/23	4.228,20

ANALYSES		Montant	
KARDEGIC 160MG SACHETS B30	6 118001 081257	P.P.V : 35DH70	LOT : 23E001 PER : 10/2024
KARDEGIC 160MG SACHETS B30	6 118001 081189	P.P.V : 35DH70	LOT : 23E002 PER : 01/2025
KARDEGIC 160MG SACHETS B30	6 118001 081189	P.P.V : 35DH70	LOT : 23E002 PER : 01/2025

LIAIRES		Montant détaillé des Honoraires	
Cardiospirine 100 mg/30cps Acide acetylsalicylique P.P.V : 27,70 DH Bayer S.A.	6 118001 090280	6 118001 090280	6 118001 090280

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
DETERRMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE	CCEFFICIENT DES TRAVAUX			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	
D	00000000 35533411	00000000 11433553	B	
MONTANTS DES SOINS	CCEFFICIENT DES TRAVAUX			
DATE DU DEVIS	CCEFFICIENT DES TRAVAUX			
DATE DE L'EXECUTION	CCEFFICIENT DES TRAVAUX			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DETERRMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE

Cordenisiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS
786216246
6 118001 100859

Cordenisiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS
786216246
6 118001 100859

Cordenisiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS
786216246
6 118001 100859

Docteur El Houssine BENABDALLAH

Médecine Générale



الدكتور الحسين بنعبد الله

الطب العام

67, rue Ibnou Nafiss (ex-Faucilles)

Maârif - Casablanca

Tél. : 05.22.23.54.41 - GSM : 06.66.89.69.19

زنقة ابن النفيس (فوسيل سابقا)

المعاريف - الدار البيضاء

الهاتف : 06.66.89.69.19 - المحول : 05.22.23.54.41

Casablanca , le ٢٣-٥-٢٠١٥ الدار البيضاء ، في :

٩٢-٦٦١٧٩٨١٩٩-٣٢

PHARMACIE DE LA MOSQUET
Dr. NABIL
Docteur en Pharmacie
16 Rue de l'Atlas - Maârif Casablanca
Tél. : 05.22.23.54.41

316,00 x 4

- PLAVIA 45 mg

* 3mm

35,70 x 3

- KARZENIC 160 mg

* 3mm

207,00 x 3

- Tripteez pro 100 mg

* 3mm

103,40 x 4

- TAIAZOL 200 mg

* 3mm

437,00 x 3

- Janumet 50 mg

* 3mm

50,70 x 3

- conzentiel 8,5 mg

* 3mm

27,70 x 3

- endo aspirin 100 mg

* 3mm

82,10 x 3

- Amarel 3mg

* 4mm

4.228,20

PERI : 06/09/2025
LOT : 220902A

AMAREL 3MG
CP 830

P.P.V : 92DH10



6 118000 060017

AMAREL 3MG
CP 830
P.P.V : 92DH10
PERI : 06/09/2025
LOT : 220902A



AMAREL 3MG
CP 830
P.P.V : 92DH10
PERI : 06/09/2025
LOT : 220902A



Dr. El Houssine BENABDALLAH
Médecine Générale
67, Rue Ibnou Nafis Maârif
Casablanca - Tel : 06.66.89.69.10

207,00

207,00
LOT 2001
PER 2 2027

207,00

207,00

PPC 2000H00

225 12 16 2 27

Distribué par MSD MAROC.

AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.

P.P.V: 437,00 DH.



6 118001 160495

Distribué par MSD MAROC.

AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.

P.P.V: 437,00 DH.



6 118001 160495

Distribué par MSD MAROC.

AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.

P.P.V: 437,00 DH.



6 118001 160495

Distribué par MSD MAROC.

AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.

P.P.V: 437,00 DH.



6 118001 160495

20 mg



TAHOR® 20mg
28 comprimés pelliculés

28
**COMPRIMÉS
PELICULÉS**

UT. AV. :

02 2025

P.P.V

60

LOT N° :

103

FY4485

20 mg



TAHOR® 20mg
28 comprimés pelliculés

28
**COMPRIMÉS
PELICULÉS**

UT. AV. :

02 2025

P.P.V

60

LOT N° :

103

FY4485

20 mg



TAHOR® 20mg
28 comprimés pelliculés

28
**COMPRIMÉS
PELICULÉS**

UT. AV. :

02 2025

P.P.V

60

LOT N° :

103

FY4485

20 mg



TAHOR® 20mg
28 comprimés pelliculés

28
**COMPRIMÉS
PELICULÉS**

UT. AV. :

02 2025

P.P.V

60

LOT N° :

103

FY4485



PHARMACIE DE LA MOSQUEE

76 , RUE DE L'ATLAS . MAARIF

R.C :416052

Patente:35712176

T.V.A :52360

C.N.S.S:9979587

Tél :05.22.98.42.73

Le 06/06/2023

FACTURE N°678988

N° ICE : 001647317000045

MUSTAPHA MHAMDI

N° IF : 14485188

ICE N° :

Qté	Désignation	PPV Unitaire	Total BRUT	Dont TVA	% Taux
3	KARDEGIC ST 160MG AD	35.70	107.10		
3	TRIATEC 10MG * 30 CP	207.00	621.00	40.63	7.00
4	TAHOR 20 MG * 28 CP	103.40	413.60		
3	JANUMET CO 50/1000MG 56U PELLI	437.00	1 311.00		
3	CARDENSIEL 2.5 MG * 30 CP	50.70	152.10		
3	CARDIOASPIRINE CO 100MG 30U	27.70	83.10		
3	AMAREL 3MG 30 CP	92.10	276.30		
4	PLAVIX * 28 CP	316.00	1 264.00		

PHARMACIE DE LA MOSQUEE
Dr. NABIL
Docteur en Pharmacie
6, Rue de l'Atlas - Maarif Casablanca
Tél: 05.22.98.42.73

TOTAL T.T.C :

4 228.20

Nbr Articles	TVA 7% Base :	621.00	Montant :	40.63	TVA 20% Base :	Montant
--------------	---------------	--------	-----------	-------	----------------	---------

Arrêté la présente facture à la somme de :
Quatre Mille Deux Cent Vingt Huit Dirhams et 20 centimes.